Image not found or type unknown

droit à l'image respect de la vie privée

Par **Kric**, le **29/01/2022** à **11:29**

bonjour

droit à l'mage

lors d'évènements proposés par une association de quartier style fête de la musique, assemblée générale.... apparition de photos de personnes ayant participées à l'évènement dans le journal du quartier et sur le site intenet de l'association.

quand est il du droit à l'image, faut il faire signer une autorisation aux personnes, s'il s'agit de photos de groupe à patir de combien de personnes peut on parler de groupe

les photos de groupe sont elles concernées par le droit à l'image ?

merci de votre réponse

Par **Zénas Nomikos**, le **29/01/2022** à **15:11**

Bonjour,

voici :

https://www.droit-image.com/droit-a-limage-des-personnes.html#

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés